

## NOMINATION DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

---

# Communiqué

**L'Assomption, le 4 avril 2012.** – Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 avril dernier, il a été résolu que M<sup>me</sup> Micheline Martel-Richard, conseillère du district n<sup>o</sup> 2 « Wilfrid-Laurier », agirait à titre de mairesse suppléante pour les mois de mai, juin et juillet, ou jusqu'à son remplacement. Rappelons que la mairesse suppléante a comme fonction de remplacer au besoin M<sup>me</sup> la mairesse Louise T. Francoeur, aux différentes rencontres de travail ou aux activités officielles de la Ville de L'Assomption.



- 30 -

Source : Guylaine Bédard  
Agente de communication  
450 589-5671, poste 210